

« La Primature, structure et enjeux pour une gouvernance publique éclairée », c'est autour de ce thème que la Primature, en collaboration avec le Projet d'appui au renforcement de la gestion publique en Haïti (PARGEP), a organisé ce jeudi 11 avril au ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE), sa 13e conférence dans le cadre du programme « Les jeudis de la gouvernance publique », a constaté Haïti Press Network.

La coordonnatrice de l'Unité juridique de la Primature, Mme Marie-Antoinette Cayemitte, a indiqué que le gouvernement a besoin de la stabilité politique en vue de mettre en place des réformes permettant d'aboutir à une bonne gouvernance.

Mme Cayemitte a rappelé qu'une loi organique a été déjà déposée au Parlement haïtien par le Premier ministre Laurent Lamothe, en vue de répondre aux enjeux de la bonne gouvernance. Ce programme visant à aboutir à une stratégie permettant de faciliter une meilleure gouvernance dans le pays, est une priorité pour le chef du gouvernement, selon les précisions de Mme Cayemitte.

« La Primature joue un rôle important dans la gouvernance publique », a laissé entendre pour sa part, Eucher Luc Joseph, conseiller à l'Unité de justice de la Primature, indiquant d'autre part que la gouvernance publique est basée sur quatre axes fondamentaux.

Il a cité : la responsabilité, la transparence, l'état de droit et la satisfaction. M. Joseph a, par ailleurs, réaffirmé la volonté du gouvernement de mettre en place des structures visant la transparence dans la réforme de l'Administration centrale de l'Etat haïtien dont, a-t-il rappelé, le

Écrit par MEA/HPN
Jeudi, 11 Avril 2013 13:45

locataire de la Primature en avait déjà lancé le plan.

Mackendy Emmanuel Alexis

alexismackendyemmanuel@yahoo.fr